

**MODELE DE RAPPORT D'ACTIVITE
PORTANT SUR L'ANNEE 2016**

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
DU NORD LILLE**

Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation¹

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Nord Lille est compétente pour l'ensemble des arrondissements de Lille et de Dunkerque. Elle s'est réunie à 33 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

L'année 2016 est marquée par une baisse des dépôts de 13,49% qui est plus forte que dans l'ensemble des Hauts-de-France (-11,10%) et qu'au niveau national (-10,52%).
Le taux de redépôts est estimé pour 2016 (de janvier à septembre) à 54% soit 3 points de plus qu'en 2015 (51%).

Recevabilité et orientation

La part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (12,94%) est supérieure de 2,07 points et 2,22 points aux références nationale (10,87%) et régionale (10,72%).
La part des dossiers orientés vers une procédure de rétablissement personnel (37,41%) est supérieure à la référence nationale (36,05%) mais comparable à la référence régionale (37,76%). Il est à noter que ce pourcentage est en hausse de 3,7 points par rapport à 2015 (33,72%).

Solutions amiables / mesures imposées ou recommandées / mesures d'effacement de dettes

En 2016, plus d'un dossier sur trois a été traité en mesures immédiates, en très légère hausse par rapport à 2015. Cette proportion est en phase avec la part assez faible (un peu plus de 8%) des plans définitifs, qui ne sont possibles que si l'intégralité des dettes peut être réglée.

Mesures pérennes et mesures provisoires

Le taux de solutions pérennes est en hausse de plus de 5 points en 2016 (79,60%) par rapport à 2015 (74,26%) sur la commission. Ce taux reste en deçà des références régionale (80,81%) et nationale (82,04%) même si l'écart diminue chaque année.

¹ « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRETARIAT
AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCEDURE ET AVEC DES ORGANISMES TIERS

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	4	Réunion annuelle avec les 3 tribunaux de l'arrondissement de Lille (Lille, Roubaix et Tourcoing) et avec le tribunal de Dunkerque
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	1	Participation à une réunion de la CCAPEX. Nombreux échanges par mail ou téléphone.
Organismes et travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	<i>Nombre de réunions : 27 Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 299</i>	
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	<i>Nombre de réunions : 4 Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 31</i>	
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	<i>Nombre de réunions Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés</i>	
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...	<i>Nombre de réunions : 4 Nombre de personnes rassemblées : 46</i>	
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	<i>Nombre de réunions : 2 Nombre de personnes rassemblées : 79</i>	

À compléter si nécessaire par l'ajout d'éléments qualitatifs supplémentaires

Relations avec les Tribunaux :

L'objectif de cette concertation visait à faire le point annuel sur les pratiques de travail entre les deux parties.

Par ailleurs l'encadrement du service de Lille ainsi que les gestionnaires de dossiers ont assisté à des audiences du TI de Lille et de Tourcoing.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) :

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

27 stages pratiques organisés au sein du secrétariat au profit de 299 travailleurs sociaux.

² (organisées ou participation)

PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

- ✓ Mise en place de recommandations de suivi budgétaire et/ou social : comment suivre ces préconisations et connaître leur réelle mise en place ? Lien avec les PCB

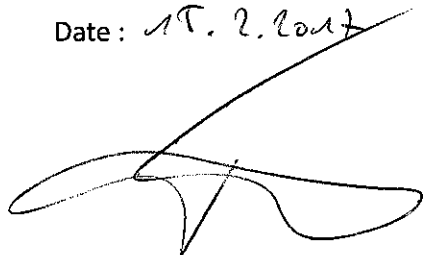
Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

- ✓ Mise en place du plan qui nécessiterait l'aide d'une assistante sociale (PCB... ?)
- ✓ Accroissement très régulier des charges durant la période d'instruction ou de négociation
- ✓ Difficultés du marché immobilier qui remet en cause certains plans pour vendre les biens immobiliers

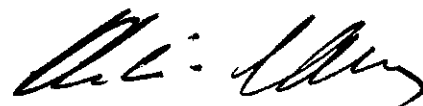
Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

- ✓ Dettes à caractère frauduleux (CAF) non reconnues par la majorité des juges en l'absence de jugement

Date : 17. 2. 2017



Secrétaire de la Commission



Président de la Commission

ANNEXE N°1 DU RAPPORT D'ACTIVITE

DONNEES D'ACTIVITE 2016³

	Année 2016	Année 2015	Variation 2016 / 2015 (en %)
Dossiers déposés (en nombre)	6 564	7 588	-13,49%
• dont dossiers déposés avec bien immobilier (résidence principale)	520	631	
• dont proportion de redépôts	54%	51%	
• dont proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité	14%	8,3%	
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nb)	6 443	7 114	-9,43%
Dossiers recevables (y compris dossiers jugés recevables)	5 910	6 666	-11,34%
• dont dossiers recevables avec bien immobilier (résidence principale)	480	507	
• dont proportion de dossiers recevables avec une capacité de remboursement négative	58%	59%	
Dossiers irrecevables (A)	643	560	+14,82%
Décisions d'orientation des Commissions (en nb)	6 090	6 751	-9,79%
• vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire	2 720	2 799	-2,82%
• vers une procédure de réaménagement de dettes	3 370	3 952	-14,73%
Mesures de rétablissement personnel (en nb) (B)	2 826	2 729	+3,55%
• Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	2 814	2 711	+3,80%
• Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	12	18	-33,33%
Mesures de réaménagement des dettes (en nb) (C)	3 473	4 055	-14,35%
Plans conventionnels conclus	527	646	-18,42%
• dont plans conventionnels conclus réglant l'intégralité de l'endettement	357	429	
• dont plans conventionnels conclus comportant des mesures de report (consistant en un moratoire)	45	69	
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	219	266	
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement	66	70	

³ France métropole et hors métropole

Mesures imposées ou recommandées (avec MIRI)	2 946	3 409	-13,58%
• dont recommandations hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	51	46	
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	34	33	
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un bien immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement	23	17	
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates élaborées	2 234	2 719	-17,84%
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates consistant en une suspension d'exigibilité	1 115	1 529	-27,08%
Dossiers clôturés toutes phases (en nb) (D)	557	685	-18,69%
Autres sorties (E)	66	81	-18,52%
Dossiers traités par les Commissions (en nb) (A+B+C+D+E)	7 565	8 110	-6,72%
Renvoi des dossiers par les juges aux commissions (en nb)	1	2	-50,00%
Recommandations homologuées par les juges (en nb)	3 564	3 575	-0,31%

STRUCTURE DE DECISIONS DE LA COMMISSION

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en % des dossiers traités)	12,94%	10,72%	10,87%
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de PRP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	37,41%	37,76%	36,05%
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	6,97%	10,17%	10,74%
Part des mesures imposées ou recommandées (hors MIRI) (en % des dossiers traités)	9,41%	10,49%	12,26%
Part des mesures imposées ou recommandées immédiates (MIRI) (en % des dossiers traités)	29,53%	26,67%	25,56%
Part des sorties diverses (en % des dossiers traités)	3,74%	4,19%	4,52%
Taux de solutions pérennes	79,60%	80,81%	82,04%

Annexe 2 du rapport d'activité
Typologie de l'endettement

Année 2016 données de la Région Hauts-de-France

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	695 180,80	20 722	98 225	78,97%	33 547,96	87,22%	4,74
Dont Autres dettes financières	13 165,79	11 473	14 108	1,50%	1 147,55	48,29%	1,23
Dont Dettes financières consommation	384 145,90	18 896	79 095	43,64%	20 329,48	79,54%	4,19
Dont Dettes financières immobilières	297 869,00	2 959	5 022	33,84%	100 665,40	12,46%	1,70
Dettes de charges courantes	95 449,34	19 210	79 206	10,84%	4 968,73	80,86%	4,12
Autres dettes	89 706,41	13 079	29 902	10,19%	6 858,81	55,05%	2,29
Endettement global	880 336,50	23 757	207 333	100,00%	37 055,88	100,00%	8,73

Année 2016 données de la commission Nord Lille

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Moyenne des dettes en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	147 537,90	5 160	24 006	76,12%	28 592,62	87,32%	4,65
Dont Autres dettes financières	3 495,62	2 860	3 540	1,80%	1 222,24	48,40%	1,24
Dont Dettes financières consommation	92 953,16	4 749	19 659	47,96%	19 573,21	80,37%	4,14
Dont Dettes financières immobilières	51 089,14	531	807	26,36%	96 213,07	8,99%	1,52
Dettes de charges courantes	23 596,26	4 788	19 873	12,17%	4 928,21	81,03%	4,15
Autres dettes	22 691,38	3 235	7 210	11,71%	7 014,34	54,75%	2,23
Endettement global	193 825,60	5 909	51 089	100,00%	32 801,75	100,00%	8,65